



La Mairie de Crolles recrute

UN(E) AGENT ESPACES VERTS / ESPACES NATURELS (H/F)

Contrat de 6 mois

8605 habitants
Budget de fonctionnement : 16 millions d'euros
Budget d'investissement : 8 millions d'euros

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (Cat. C)

DESCRIPTION DU POSTE

Situé entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un(e) agent espaces verts / espaces naturels (H/F), dans le cadre d'un remplacement. Sous l'autorité du responsable d'équipe en charge des espaces verts ou naturels, et du responsable de service gestion du domaine public, vous contribuez à la qualité du cadre de vie de la commune par l'entretien du patrimoine espaces verts et naturels et participez au développement durable en appliquant la gestion différenciée.

MISSIONS PRINCIPALES

- Tondre les surfaces engazonnées
- Tailler et désherber des massifs
- Désherber mécaniquement des voiries et espaces verts
- Conduire des petits engins (mini pelle, chariot élévateur, microtracteur...)
- Effectuer l'entretien de base du matériel thermique (nettoyage, affutage, graissage)
- Nettoyer et entretenir des véhicules et des engins (contrôle des niveaux et de l'état général) ;
- Adapter la signalisation de chantier à l'intervention pour garantir sa sécurité et celle des usagers
- Renforcer ponctuellement auprès d'autres équipes et services
- Effectuer des plantations (arbres, arbustes, fleurissement...)

PROFIL RECHERCHE

- Expérience dans le domaine de l'entretien des espaces verts
- Sensibilité aux notions de développement durable et à la gestion différenciée des espaces verts
- Capacité à travailler en équipe, qualités relationnelles indispensables
- Autonomie, responsabilité, ponctualité
- Respect de la hiérarchie, des consignes et règles de vie indispensable
- Capacité à organiser son chantier, gérer son temps, rendre compte
- Permis VL obligatoire, permis PL souhaité, autorisations de conduite d'engins appréciées

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible.
Rémunération statutaire
Port des EPI obligatoire

CANDIDATURE

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à transmettre au plus tard le **mardi 18 juin 2019** à :

**Monsieur le Maire
Place de la Mairie
38920 CROLLES**

ou par mail à :

recutement@ville-crolles.fr

Renseignements complémentaires : David D'ONOFRIO, responsable du service gestion du domaine public, direction des services techniques – 04 76 08 98 65